

Dans un contexte de remise en cause du régime général de sécurité sociale, de restructuration et régionalisation des organismes de la sécurité sociale, l'avenir des régimes particuliers est plus qu'incertain.

Ne soyons pas candides, la mission confiée par les pouvoirs publics à l'IGAS (Inspection Générale des Affaires Sociales), sous couvert d'une simple réflexion pour travailler la future COG CAMIEG (Convention d'Objectifs et de Gestion), porte en elle une remise en cause de certaines missions confiées à la CAMIEG et de l'avenir même de notre régime spécial maladie statutaire.

Une fois dépouillée de ses antennes régionales et de ses missions de prévention Santé, l'existence même de la CAMIEG risque d'être posée par les pouvoirs publics.

C'est l'essence même d'une couverture maladie égalitaire qui volerait en éclats. Ce sont les personnels de la caisse qui subiraient un plan social.

Avec son syndicat FO CAMIEG, FO Énergie et Mines a interpellé la direction de la caisse sur les restructurations envisageables suivant les scénarios retenus et défendra les droits des salariés de la caisse.

FO Énergie et Mines rappelle son attachement à notre régime spécial maladie, garant de l'égalité de traitement envers tous les assurés sociaux, garant de la solidarité entre Employeurs, Actifs et Retraités.

FO Énergie et Mines revendique une CAMIEG en totale responsabilité de gestion de notre régime spécial maladie avec les moyens humains et financiers nécessaires à l'accomplissement de toutes les missions.

